

M. BERGERON : Il ne s'est pas levé de son siège pour nier.

M. L'ORATEUR-SUPPLEANT : A ma propre connaissance l'honorable député de Gaspé a nié s'être jamais servi d'un pareil langage, et il me semble que nous devons accepter sa dénégation.

M. MONK : Quoi qu'il en soit, je m'incline devant votre décision, M. l'Orateur. Mais, dans la circonstance à laquelle je fais allusion, mon honorable ami n'avait pas mis ses déclarations par écrit, comme il l'a fait pour celles de ce soir et je suis convaincu que s'il nie s'être servi des expressions que je lui reproche, la mémoire lui fait défaut, car il est impossible que, situé comme je l'étais, au pied même de l'estrade, j'aie pu mal interpréter un appel aussi significatif et auquel l'honorable député de Beauharnois a si vivement répliqué.

Mais à quoi bon s'attarder sur cet incident isolé, puisque c'est avec de pareils appels que toutes les élections partielles auxquelles j'ai été mêlé ont été remportées dans la province de Québec, et aussi les élections générales de 1896.

J'approuve entièrement ce que l'honorable député de Gaspé a dit de l'indépendance de ma province, car notre population est animée d'un esprit de justice et de libéralité, mais tant que les discussions publiques seront conduites au moyen de ces appels aux préjugés, il sera impossible de faire comprendre au peuple les véritables questions en jeu entre les deux partis.

Il suffit de lire l'organe du ministre des Travaux publics pour prouver ce que j'avance. Il suffit de lire ce journal et d'écouter les discours qui se font dans toutes les élections, pour constater qu'on a continuellement recours à ces appels aux préjugés. Si nous voulons avoir de véritables citoyens canadiens, si nous voulons voir disparaître ces différends de races et de religions dont parle mon honorable ami, il nous faut, une fois pour toutes, adopter d'autres moyens de discuter les questions politiques du jour.

L'honorable député de Gaspé nous a parlé longuement de l'état prospère du pays. Le discours du trône et l'adresse en réponse à ce discours qu'on nous demande de voter, contiennent de longues allusions à cette prospérité du Canada.

J'ai suivi attentivement tous les discours prononcés par les honorables députés de la droite, et dans tout ce qui a été dit, je n'ai rien trouvé de nature à établir un rapport quelconque entre la politique du gouvernement et les conditions favorables dans lesquelles se trouve actuellement le pays.

Mon honorable ami a l'air d'insinuer que les conservateurs voient tout en noir. Je ne crois pas qu'il puisse trouver dans tous les discours qui ont été prononcés par les honorables députés de la gauche une seule phrase indiquant qu'il n'y a pas parmi nous une

M. MONK.

unanimité parfaite au sujet de la prospérité dont jouit le pays.

Mais nous avons voulu démontrer que cette prospérité, dont personne ne nie l'existence, n'est due à aucun des actes du gouvernement actuel.

A quoi mon honorable ami attribue-t-il cette prospérité ? Il dit que le tarif a été réformé. Il aurait dû nous indiquer en quoi les changements qui ont été faits ont amélioré le commerce du Canada. Il n'y a pas eu de changement absolu dans le tarif, ni même de modifications auxquelles on puisse attribuer la situation actuelle.

Il est de notoriété publique que l'amélioration qui s'est produite dans la situation générale au Canada, se fait sentir dans le monde entier. Cette ère de prospérité a commencé à l'avènement du gouvernement actuel, et si, comme on nous le répète sans cesse, du moins dans la province de Québec, elle est due uniquement à la politique fiscale du gouvernement, j'avertis nos honorables adversaires que lorsque, dans le cours ordinaire des événements, cette ère de prospérité sera passée, ils seront les premiers à souffrir de cet argument dont ils sont si fiers de se servir aujourd'hui.

Cette prospérité est-elle due à une amélioration dans nos relations commerciales ? Quelles sont les améliorations qui ont eu lieu dans nos relations commerciales avec les autres pays, depuis l'avènement du gouvernement ? Je voudrais qu'on me dise en quoi le gouvernement actuel a amélioré nos relations commerciales.

Nous avons accordé dans notre tarif certaines concessions au commerce anglais. Cela, jusqu'à un certain point, mais pas autant qu'on s'y attendait, a produit une augmentation dans notre commerce avec l'Angleterre ; mais, quel bénéfice en avons-nous retiré ? Prenons, par exemple, l'augmentation qui a eu lieu dans nos importations d'Angleterre sous le tarif réduit. Durant le mois de février dernier, nos exportations ont diminué de \$246,966, comparées à celles du mois correspondant de l'année précédente. D'un autre côté, nos importations ont augmenté de \$832,948. Les droits payés par les Canadiens sur ces marchandises importées se sont élevés à \$63,498. Dans de telles conditions, les exportateurs anglais ont grandement bénéficié de ce résultat, et cela excuse sans doute les commentaires chaleureux de mon honorable ami, mais quels avantages les Canadiens en ont-ils retirés ? C'est cela que les orateurs de la droite devraient nous expliquer.

Prenons maintenant les huit mois écoulés de l'exercice courant, du 1er juillet 1898 au 28 février 1899. Le volume total de notre commerce indique une augmentation de \$11,691,441 ; examinons dans quelles conditions cela s'est fait. Nos exportations ont diminué de \$4,951,564, comparées à la période correspondante de l'exercice précédent, mais, d'un autre côté, nos importations ont augmenté